CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E213221** **VALABLE JUSQU'AU** **23/09/2027**

ÉDITÉ LE 22/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/02/2022

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 04/03/2022

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RIVES DE L'YON

Siret : 910 979 467 00016

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5506911

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000022135963304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000022135963304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : HABITAT RESIDENCE CONSTRUCTION

Sigle : HRC

LES HAUTES CRECHES
85310 RIVES DE L'YON

Téléphone : 06 10 63 88 95 **Fax :**

Portable : 06 10 63 88 95

Responsabilité légale :
BELON MATHIEU GÉRANT

Site Internet : www.hrc-maconnerie.fr

E-mail : mathieu.belon@outlook.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 598 805 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111 PROB	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	8	24/09/2026
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement	8	24/09/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 22/10/2026 10:44

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.